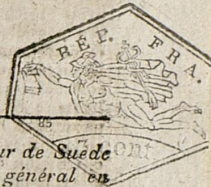


LE PUBLICISTE.

Primeridi 1^{er}. Vendémiaire, an VII.

22 Sep 1798



Tranquillité qui regne dans Alexandrie. — Grands efforts de la part de la Russie pour entraîner la cour de Suède dans son parti. — Nouvelles troupes ottomanes qui marchent contre le grand-seigneur. — Lettre du général en chef Schawenbourg, au directoire helvétique, sur la réduction des rebelles de ce pays. — Détails sur la fête de la fondation de la république.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 35 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n^o. 423, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le premier fructidor.

Des lettres particulières d'Alexandrie portent que tout est tranquille dans cette ville. Après beaucoup de conseils secrets, qui se sont tenus dans le divan, on a vu partir plusieurs couriers pour les provinces. Mais rien n'annonce des vues hostiles.

Nous recevons la nouvelle qu'une escadre anglaise se trouve à la hauteur de Candie, et qu'elle fait route vers la Morée.

POLOGNE.

D Varsovie, le 11 fructidor.

Les moines de l'ordre de la Trappe sont arrivés ici par eau de Cracovie. Ils vont se remettre en route pour Mohilow, retraite que Paul 1^{er}. leur a assignée.

SUEDE.

De Stockholm, le 10 fructidor.

La cour de Russie redouble d'efforts pour entraîner la nôtre dans son parti : elle n'épargne ni promesses ni menaces pour y parvenir ; mais jusqu'à présent elle n'a obtenu aucun succès.

ITALIE.

De Naples, le 13 fructidor.

On envoie des troupes en Sicile, pour garantir, dit-on, cette île de l'invasion des Français, qui ont à Corfou des forces considérables. Quelques personnes conjecturent, avec plus de vraisemblance, que ces troupes sont destinées à la conquête de Malte, où les Français n'ont laissé qu'une faible garnison. La flotte anglaise protégeroit le débarquement.

La terreur est à l'ordre du jour, comme ci-devant : on arrête tous les jours quelques partisans de la France. Le petit nombre de patriotes qui ont été élargis & qui ne pouvoient s'éloigner de la capitale, ont presque tous

émigré, pour ne pas retomber de nouveau dans les fers. Medici qui paroissoit décidé à rester en prison, jusqu'à ce que son innocence eût été reconnue, a jugé à propos de sortir. Ses prétendus complices n'ont pas obtenu la même grace.

La fête de saint Janvier sera célébrée cette année avec une pompe extraordinaire. On fait déjà des préparatifs. On doit s'attendre que ce grand protecteur fera des miracles, et promettra de grandes victoires aux bons Napolitains.

On prétend que toutes les troupes ont eu ordre de se tenir prêtes à marcher à la fin de ce mois. On assure aussi qu'on va faire la grande réquisition, ou plutôt la levée en masse. On leur fait croire que la conquête de l'Italie est d'autant plus facile que les habitans des nouvelles républiques sont mécontents et disposés à se soulever.

De Turin, le 20 fructidor.

La cour de Turin vient de sauver tous les Français qui sont dans le Piémont. Il existoit une affreuse & vaste conspiration, formée non par les aristocrates & par les barbets, mais par les patriotes. Tout a été découvert ; mais tout est encore secret, & le sera probablement toujours.

ALLEMAGNE.

Des bords du Mein, le 27 fructidor.

La gazette de Brünn, qui avoit annoncé la conclusion d'un arrangement entre la Porte & Passwan Oglou, assure aujourd'hui que ce dernier n'a point accepté l'amnistie qui lui a été offerte, & que le gouvernement turc vient de faire marcher de nouvelles troupes contre lui.

Le pacha de Macédoine, dont les troupes ont éprouvé différens échecs devant Widdin, vient d'être destitué.

La gazette de Pétersbourg, du 7 fructidor, contient l'article suivant : « Sa majesté l'empereur témoigne sa satisfaction à tous les régimens de la division du Dnieper & de l'Ukraine, & les remercie, de bon état où ils se trouvent & de leurs promptes dispositions à se mettre en marche ».

Suivant la gazette de Cassel, l'on remarque depuis peu des mouvemens au quartier-général de l'armée prussienne d'observation, à Minden.

Extrait d'une lettre de Ratisbonne, du 25 fructidor.

Il ne me reste plus à vous peindre, parmi les maisons ducales de Saxe, que celles de Hildbourghausen & de Cobourg, dont le nom a si souvent retenti en Europe, dans ces derniers années. La première vit dans une obscurité entière. Les revenus du prince sont trop médiocres, & son territoire trop borné pour attirer l'atten-

tion des étrangers. Il est âgé de 35 ans : son épouse est une princesse de Mecklenbourg-Melitz, niece de la reine d'Angleterre. Les affaires du duc étoient extrêmement dérangées ; une commission impériale avoit été chargée de les régler. Cette commission a fini ses travaux il y a quelques années ; mais la pénurie, des finances n'a pas cessé & cette cour continue à éprouver la disette. Le duc a six enfans ; la succession fœdale de la maison de Meiningen recevra un peu ses affaires ; elle sera partagée entre Gotha, Cobourg & Hildbourghausen ; & on suppose qu'on ne l'attendra pas long-tems ; car il paroît que le duc régnant de Saxe-Meiningen n'aura point de descendance mâle. Lorsque son épouse accoucha de sa fille aînée (ce qui fut un coup de tonnerre pour la duchesse de Hildbourghausen) il eut la méchanceté de la prendre pour marraine, quoique depuis long-tems ces deux cours véussent dans une antipathie déclarée. Leurs résidences ne sont éloignées, l'une de l'autre, que de quatre milles.

La ville de Hildbourghausen est assez jolie, mais petite, & comme presque dans toutes les petites résidences des princes Allemands, on y exerce une inquisition fort minutieuse : elle est surtout dirigée contre les étrangers, & poussée jusqu'au ridicule ; les pieux même n'en sont pas exempts. Les commis connoissent tous les habitans & ont ordre de ne laisser entrer aucun voyageur, sans lui demander son nom, les affaires qui l'amènent & le tems qu'il compte passer dans la ville. Le rapport est fait régulièrement au prince, & le grand amusement de la duchesse est de parcourir & d'examiner ces notes.

La cour de Saxe-Cobourg n'auroit pas plus d'éclat, sans le lustre qu'elle a reçu depuis peu de ceux de ses membres. L'une est la petite fille du duc régnant, épouse du Czar Alexandre Petrovitch, fils de Paul I^{er} ; & l'autre, le frere du duc, le prince Frédéric-Josias de Cobourg, dont le nom est placé parmi ceux des plus habiles généraux de l'Europe.

Le duc régnant à 74 ans & ne se mêle de rien ; son épouse fait tout. Il est difficile de pousser plus loin qu'eux deux toutes les pratiques superstitieuses. La duchesse se croiroit perdue, si elle toléroit une troupe de comédiens dans sa résidence ; mais comme il est toujours avec le ciel des accommodemens, & qu'il faut pourtant satisfaire son amour pour l'argent ou plutôt ses besoins, elle permet d'ouvrir un théâtre à un quart de lieue de la ville, quoique le local dans Cobourg fut beaucoup plus favorable. Cette concession doit être payée assez cher ; néanmoins, les finances du duc se trouvent dans le plus grand dérangement. Il est abimé de dettes ; en conséquence, une commission impériale est aussi chargée de l'administration de ses revenus, de la liquidation & du paiement de ses créanciers. Cette commission existe à Cobourg depuis plus de 10 ans, & pourra bien subsister encore 10 autres années.

Cette cour est remarquable, en ce qu'elle est peut-être la plus indigente de l'Europe. Le duc n'a à sa disposition que la somme modique de 20,000 florins par an ; ils ne peuvent suffire aux besoins d'une famille très-nombreuse. Le prince héréditaire a sept enfans ; son épouse est née comtesse de Reuss-Ebersdorf. On est réduit à vendre tous les emplois à la nomination du duc ; c'est son épouse qui se charge publiquement de ce commerce. Elle tire aussi quelques revenus d'une loterie établie à Cobourg. La libéralité du prince Frédéric-Josias, qui a amassé des richesses considérables & qui touche encore de l'empereur des sommes assez grandes, fournit aux autres dépenses de la famille ducal.

Les filles du prince héréditaire sont très-belles. En 1795, l'impératrice Catherine II, fit offrir au duc le mariage d'une de ses petites filles avec le Czar Alexandre. On brûloit d'accepter cette offre ; mais on craignoit de compromettre sa dévotion affichée, parce qu'il falloit que la future adoptât la religion grecque. Pour sortir de cet embarras, tous les ministres du pays & les théologiens furent invités à examiner si la princesse pouvoit, sans crime, passer de l'église luthérienne à l'église grecque ; mais on leur fit entendre en même-tems, que la prudence leur commandoit une décision favorable ; tous, en effet, se déclarèrent pour l'affirmative. Les trois filles aînées du prince partirent donc pour aller à Pétersbourg paroître devant Catherine & se disputer la pomme. La plus jeune l'obtint, & elle n'avoit que 15 ans, lorsqu'elle épousa le prince Alexandre. Elle avoit alors une extrême répugnance pour Pétersbourg ; elle quittoit son pays avec de vifs regrets. Le mariage d'un frère & les agrémens qu'elle y aura trouvés, l'ont sans doute depuis emporté.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

De Basle, le 24 fructidor.

C'est un capucien qui a été l'instigateur & le conducteur

des habitans underwalds. Il les avoit assurés de son invincibilité durant le combat qu'ils alloient livrer aux Français, & effectivement il disparut pendant l'action ; mais il a été retrouvé depuis & taillé en pièces.

Peu s'en est fallu que les autres prêtres n'eussent le même sort ; il en a été tué beaucoup dans le combat. On y a tué aussi des étrangers, qui conduisoient & dirigeoient les Underwaldais, animés par les prêtres, d'après les ordres du fatigué évêque de Constance ; il est sur les terres de l'empereur, d'où il endoctrine les moines suisses, qui font venir pour leur enseigner l'art de la rébellion. Il les engage, en outre, à promettre aux paysans un prochain secours d'Autrichiens & de Russes.

ARMÉE FRANÇAISE EN HELVÉTIE.

Lettre du général en chef, au directoire helvétique.

Au quartier-général de Lucerne, 25 fructidor à six heures & un quart du soir.

Vous apprendrez avec plaisir, citoyens directeurs, que la victoire est restée fidelle aux républicains. Nous occupons le district de Stantz, après un combat qui a duré depuis cinq heures du matin jusqu'à cette heure.

Tout ce qui me peine, c'est que cette journée n'a pu être terminée sans toutes les suites d'une action opiniâtre. Elle a coûté beaucoup de sang ; mais c'étoient des rebelles, & il a fallu les dompter.

Signé, SCHAWENBOURG.

Réponse.

Aarau, 24 fructidor.

Le directoire vient de recevoir la nouvelle de vos succès sur les insurgés. Ils sont ce que l'on pouvoit attendre de l'énergie de vos mesures & de la valeur de votre armée.

Il déplore amèrement avec vous que le fanatisme & les suggestions perfides de l'étranger, aient nécessité un si grand malheur.

Comme il a paru par les derniers rapports que les districts de Schwitz et Einsiden ont appuyé les révoltés, le directoire vous prie encore de vouloir bien ordonner le désarmement de ces districts.

La même mesure pourroit être utile pour les communes du district d'Arth, chez qui s'est manifesté des mouvemens, et dont le préfet national pourroit donner la liste. Salut et considération.

Suivent les signatures

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 23 fructidor.

On croit que le citoyen Meyer remplacera le citoyen Schimmelpennink en qualité de ministre plénipotentiaire de la république batave à Paris. Il y a déjà rempli une mission pendant deux ans, & avoit été nommé, il y a trois mois, ministre plénipotentiaire à Madrid.

Le directeur van Hoof a été installé le 19 de ce mois par le directoire même.

La première chambre a rejeté la résolution qui permettoit à l'ex-directeur Vrede de retourner à la Haye.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 30 fructidor.

La nouvelle de la victoire remportée sur les habitans d'Unterwalden se confirme. Ils ont payé de leur tête leur crédulité. On a trouvé plusieurs prêtres parmi les morts.

Un capucin & une femme étoient à leur tête. C'est le 22 fructidor que nos troupes se sont emparées de Stantz. On compte près de six mille hommes, en tout, tués ou blessés. Plusieurs villages & une partie de Stantz ont été brûlés & saccagés. Les troupes françaises sont présentement entrées dans les cantons de Schwitz & de Santis : on croit qu'ils ne feront pas de résistance.

Les préparatifs de guerre se continuent toujours avec la plus grande activité du côté de Mayence. Artillerie, munitions, pontons, et les vivres nécessaires pour l'armée, tout a été transporté sur la rive droite du Rhin. Un pont est établi à Bacharach; un autre le sera à Bingen. Ceux de Neuwied sont achevés.

Le blocus d'Ehrenbreistein est continué : c'est le général Turreau qui est chargé de ce blocus. Joubert & les autres généraux sont au quartier-général de Friedberg, ou dans les autres villes voisines sur la Lahn. Presque toutes les troupes sont à présent sur la rive droite du Rhin : on les renforce encore par celles qui arrivent de l'intérieur de la république et par une partie de l'armée du Nord, en marche de Hollande pour se rendre à Dusseldoff.

De Bruxelles, le 3^e jour complémentaire.

Les dernières lettres du quartier-général de Friedberg, portent que l'armée de Mayence étoit prête à marcher en avant. Les préparatifs militaires avoient tout-à-coup redoublés avec une nouvelle activité. Le général Joubert avoit fait une réquisition assez considérable de vivres de toutes espèces sur les deux rives de la Nidda; quinze mille rations de pain, de fourrage, avoine, étoient exigées. Cependant ce pays est si épuisé, qu'à peine pourra-t-il fournir ce qu'on lui demande. Toutes les troupes qui étoient encore sur les bords de la Lahn, viennent de recevoir l'ordre de se porter sur la Nidda.

Une division de troupes françaises à la solde de la république batave, est en marche pour se rendre au Rhin, où elle se réunira à l'armée de Mayence. L'avant-garde de cette division, composée de trois bataillon d'infanterie, est déjà arrivée à Cologne.

Le général Daendels s'est rendu précipitamment au Texel, où il se fait suivre par différens corps de troupes françaises & bataves. Le gouvernement est informé que la flotte combinée anglaise & russe a projeté d'attaquer ce port & la flotte qui y est rassemblée. Déjà au départ des dernières nouvelles, l'ennemi avoit paru à l'entrée de la rade.

Tous les Belges qui ont servi dans les corps formés pendant le séjour de Dumouriez dans la Belgique, & qui étoient retournés dans leurs foyers, doivent aller rejoindre incessamment les armées françaises. Une trentaine ont déjà été arrêtés à Louvain & ramenés en cette ville, où ils resteront jusqu'au moment de leur incorporation.

Les lettres d'Amsterdam marquent que le commerce de cette ville a reçu, par des voies indirectes, des nouvelles de Batavia. Le bâtiment qui les a apportées est Danois. Il a fait la traversée en cinq mois & demi. Cette colonie, quoique dans un état assez respectable de décadence, est beaucoup mieux défendue par l'insalubrité de son sol, que par ses propres moyens. Elle est réduite à un commerce médiocre avec la Chine. Ce commerce se fait par des bâtimens de cabotage de l'Inde. Ses relations avec l'Europe sont nulles, ainsi perd-elle beaucoup de ses richesses & de sa population. Les lettres qui donnent ces détails, ajoutent que l'on prépare dans différens ports de

la Hollande des frégates & des cutters, destinés, dit-on, à aller débarquer en Irlande quelques troupes & beaucoup de munitions de guerre.

De Calais, le 22 fructidor.

Je m'empresse de vous faire part, écrit-on de cette ville, de l'arrivée en ce port d'un paquebot, porteur de dépêches importantes pour le gouvernement français, de la part du citoyen Niou. Le capitaine m'a assuré qu'une affaire sanglante avoit eu lieu entre les troupes françaises débarquées en Irlande & les troupes royales; que ces dernières, après avoir été mi-ées en déroute, ont perdu leur général qui a été tué & grand nombre d'officiers, & six pièces de canon prises. D'après la véracité connue du capitaine, cette nouvelle est certaine.

De Paris, le 5^e jour complémentaire.

C'est demain que se célèbre l'anniversaire de la fondation de la République. Le ciel semble vouloir contribuer à la magnificence de cette fête. Les préparatifs ont été nombreux & sont achevés au Champ de Mars, autour des conseils, au Luxembourg, aux Tuileries, aux Champs-Elysées. . . . Tout annonce une belle journée & une soirée plus brillante encore.

Les courses, les jeux, la distribution des prix, l'exposition des objets d'arts & d'industrie auront lieu au Champ de Mars, dans l'après-midi; & le bal public, aux Tuileries & aux Champs-Elysées, le soir. Tous les lieux & édifices publics seront illuminés. Des feux d'artifice partiront en plusieurs endroits.

La statue de la Liberté, qui est sur la place de la Révolution, a été remise à neuf.

— Le ministre plénipotentiaire de Portugal est descendu au ci-devant hôtel de l'Infantado, derrière le garde-meuble.

— Florent, l'un de nos commissaires à Rome, est en ce moment à Paris. Il doit repartir dans quelques jours pour aller continuer ses fonctions avec Bertholio & Dupont (du Mont-Blanc.)

On ignore le motif de son voyage à Paris.

— Le directoire vient de rapporter l'arrêté par lequel il avoit prohibé le *Courier de la Gironde*.

— On assure que les anglais qui croisoient sur nos côtes, & sur-tout devant Brest, ont beaucoup souffert des derniers coups de vent.

— Le directoire, après un nouveau rapport sur l'arrêté du 16 thermidor au V, portant que le nom d'Antoine Barthès-Marmorières, natif de Narbonne, soi-disant naturalisé suisse, sera définitivement rayé de la liste des émigrés, vient d'abroger cet arrêté, & de rétablir Barthès-Marmorières sur ladite liste. Il lui est enjoint de sortir du territoire de la république, dans le délai de quinze jours, sous peine d'être traité comme émigré ayant son banissement. Ses biens, meubles & immeubles, seront confisqués & vendus au profit de la république.

— Le conseil de guerre de la 7^e division militaire a condamné à la peine de mort Antoine Godard, natif des Granges-lès-Grenoble, qui, sous le nom de Pierre Tagnard, enrôlé dans les compagnies de Jésus & du Soleil, s'étoit couvert de crimes. Il avoit fait partie des bandes d'assassins qui avoient forcé les pri-sons de Marseille, d'Aix & de Tarascon. Il a subi son jugement le 25.

— On prétend qu'une flotte espagnole de dix à douze vaisseaux de ligne est sortie du Ferrol, avec des troupes de débarquement.

Cette nouvelle, peu vraisemblable, a besoin de confirmation.

— Des lettres de Toulon parvenues à plusieurs représentants du peuple, présentent le combat naval du 14 thermidor, comme un des plus glorieux qu'ait soutenu la marine française.

Selon ces lettres, la perte seroit égale de part & d'autre. Les deux amiraux auroient été ensevelis dans leur gloire. L'action se seroit engagée de vaisseau à vaisseau, quoique l'ennemi en eut 15, dont cinq à trois ponts, contre 13. On va même jusqu'à dire, que deux vaisseaux anglais avoient amené à l'amiral français, lorsqu'il sauta en l'air.

Nous rapportons cette nouvelle version, sans savoir jusqu'à quel point elle peut avoir quelque vraisemblance. Nous n'avons pas vu ces lettres, nous ignorons de qui elles sont; mais, on dit, qu'elles existent. Nous souhaitons qu'elles soient authentiques. Notre devoir est d'avertir nos lecteurs des bruits même qui courent, lorsqu'ils sont relatifs à de grands événements.

— Le général Montbrun, dont la conduite aux Antilles a été si justifiée par jugement de la commission militaire de Nantes, vient d'être nommé pour commander à Bordeaux, à la place du citoyen Robert, mort pendant son voyage aux eaux de Bagnères.

LOTÉRIE NATIONALE.

Tirage du 5^e jour complémentaire.

72. 75. 55. 19. 77.

Réponses aux questions suivantes : « La France a-t-elle » une armée de terre à jeter dans les Etats-Unis ? La » France a-t-elle une armée navale à envoyer dans les » Etats-Unis ? »

« Les Américains veulent la guerre avec la république française ; ils annullent, en conséquence, le traité de 1778. Ils redeviennent donc envers la France ce qu'ils étoient avant cette époque, une colonie anglaise. La république française pourroit donc considérer les Américains comme Anglais, & comme tels, leur pavillon ne mériteroit aucun égard. Ils deviennent ennemis ; le droit de courir sus doit être accordé à tout armateur français ; & leur sort futur doit être lié à celui de la Grande-Bretagne, dans l'issue de la guerre actuelle.

» Supposons que l'Angleterre, de puissance du premier ordre, redevienne ce qu'elle doit être, puissance du second rang. La république française, en maintenant la liberté des mers, n'aura-t-elle pas assez de moyens pour dire aux Américains : Vos vaisseaux peuvent faire le cabotage dans vos ports fédérés ; mais le pavillon américain ne doit point flotter sur les mers d'Europe. Vous recevrez des nations européennes les échanges dont vous avez besoin. Quand on pêche par l'ingratitude, on ne mérite aucune

considération ; & l'on doit d'autant moins compter sur votre repentir, que vos ayeux nés *forbans*, puisqu'ils sont originaires anglais, vous ont transmis toute leur déloyauté.

» Je ne sais pas trop ce que les Américains des Etats-Unis pourroient espérer, lors même qu'ils auroient de grands succès. Mais ce que l'on ne peut contester, c'est que si les Anglais, leur instigateurs, sont dans l'impuissance de les secourir, la république française peut les priver des droits que sa générosité, son sang & son or lui avoient donnés, & dont ils ne se sont servis que pour prouver jusqu'où peut aller l'ingratitude. »

(Extrait du journal officiel.)

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Une circulaire du ministre rappelle l'arrêté du directoire, du 3 de ce mois, sur les réquisitionnaires, en développe les dispositions & entre dans quelques détails. Elle porte que, par cet arrêté, la gendarmerie, sans avoir besoin d'aucune réquisition particulière, est tenue, sous sa responsabilité, de faire rejoindre tous les militaires & réquisitionnaires non exceptés par l'arrêté, comme aussi il lui est défendu de troubler les porteurs de titres légitimes d'exceptions.

Les devoirs de la gendarmerie se borneront, en conséquence, à arrêter tous les déserteurs & réquisitionnaires qui devront rejoindre l'armée, en se conformant aux loix déjà établies, & à mettre ceux qu'elle arrêtera à la disposition du général divisionnaire dans le dépôt à ce destiné. Les administrations, les commissaires & les agents des communes devront fournir la liste de tous ceux qui seront dans leurs ressorts, surveilleront l'exécution des mesures ci-dessus. Les généraux partageant cette surveillance, fourniront, en cas de besoin, les secours nécessaires pour les faire observer ; ils se concerteront avec les commissaires-ordonnateurs.

(Il n'y a pas eu de cours aujourd'hui.)

Collection portative des Voyages, traduits de différentes langues orientales & européennes, ornée de gravures. Contenant, 1^o Voyage de l'Inde à la Mekke, par Abdoul-Kérim, favori de Tahmas Gouly-Khân, extrait & traduit de la version anglaise de ses Mémoires, avec des notes géographiques, littéraires, &c. 2^o Voyage de la Perse dans l'Inde, et du Bengale en Perse ; le premier traduit du persan, le second de l'anglais ; avec une Notice sur les révolutions de la Perse, un Mémoire historique sur Persepolis, & des Notes. Par L. Langlès, conservateur des manuscrits orientaux de la bibliothèque nationale, professeur de persan & de Malé à l'école spéciale des langues orientales, & membre de l'Institut national.

A Paris, chez Pougens, rue Thomas-du-Louvre, n^o 246 ; Moïsis, rue Mignon ; Fuchs, hôtel de Clugny, rue des Mathurins ; Descane, palais Egalité ; & à Leypsic, chez Wolf & compagnie. Trois volumes in-18. Prix, 9 fr. le papier ordinaire, & 18 fr. le papier vélin, figure avant la lettre.

Nota. Du succès de cette Collection dépendra le nombre des volumes qui doivent la composer ; au reste, chaque Voyage pourra s'isoler en supprimant le titre général. On y admettra que des Voyages qui n'auront pas encore paru en français & qui méritent les honneurs de la traduction. L'impression & la gravure sont parfaitement soignées & exécutées.

A. FRANÇOIS.